

Mensuel d'Informations Municipales



En raison de la période électorale, il n'y aura pas d'édito jusqu'au mois d'avril 2014

Ça s'est passé...



AGENDA

Vendredi 6 Décembre

Rifle du Téléthon
21h - Centre Culturel

Dimanche 8 Décembre

De 10h à 11h30 à la Halle des Sports
Zumba party au profit du Téléthon

A 17 h à l'Eglise des Saintes Hosties
« Concert » au profit du Téléthon
Ensemble vocal « Guillem de Cabestany ».

Samedi 14 Décembre

Repas des Aînés (à partir de 65 ans)
12h - Centre Culturel

Mercredi 18 Décembre

19h - Concert de Noël
à l'Eglise des Saintes Hosties
proposé par la Municipalité
« Géants classiques et romantiques »
Shumann - Schubert - Mozart

Samedi 21 Décembre

15h - à la Bibliothèque
Contes de Noël
Suivis de l'arrivée du Père Noël

Samedi 18 Janvier

18h30 - Centre Culturel
Vœux de la Municipalité



Pézilla la Rivière

Décembre 2013

• Conseil Municipal

✓ **Principaux points abordés lors de la réunion du Mercredi 6 Novembre 2013 :**

- Attribution marchés de travaux médiathèque (15 lots)
- Intégration du SDIS dans les statuts de PMCA
- Dénomination des rues du lotissement « Le Stade »
- Rétrocession concessions cimetièrè
- Convention collecte déchets marché alimentaire 2014 - 2018 PMCA/Commune
- Syndicat Mixte Bassin Versant de la Têt : Avenant convention groupement de commande « Plan Communal de Secours »
- Subvention ACAPE Marché de Noël 2013
- Décision modificative n°4 - Budget Commune
- Convention partenariale bilatérale PMCA /Commune - Objectif PLH 2013 - 2018
- Consultation Banques - Ligne de crédit Commune
- D.I.A
- Questions diverses

• Info village

Téléthon 2013

Vendredi 6 Décembre :

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale organise sa grande rife au profit du Téléthon avec la participation des associations du village et le Point Jeunes. La soirée est prévue au Centre Culturel à partir de 21h. Nous comptons sur vous pour participer mais aussi, pourquoi pas, gagner un des nombreux lots mis en jeu ?

Toutes les parties sont offertes par les associations qui, chaque année, sont présentes à nos côtés et nous permettent de réaliser un maximum de recettes directement reversées au Téléthon.

Dimanche 8 Décembre :

« **Zumba Party** » : de 10h à 11h30 à la Halle des Sports organisée par l'association « La Tête et les Jambes » au profit du Téléthon.

« **Concert** » au profit du Téléthon à 17 h à l'Eglise des Saintes Hosties.

Ensemble vocal « Guillem de Cabestany ».

Cette année le Téléthon National aura lieu les 6 et 7 décembre prochains.

✓ Elections :

Vous pouvez vous inscrire en mairie jusqu'au mardi 31 décembre 2013 aux horaires d'ouverture du secrétariat muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour...) et d'un justificatif de domicile (factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, une quittance de loyer ...);

Si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne : vous pouvez également vous inscrire sur les listes électorales muni(e) des documents cités ci-dessus.

Il existe une liste électorale pour chacun des scrutins organisés en 2014. Il vous faut être inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et également sur la liste électorale complémentaire pour les élections européennes si vous souhaitez voter aux deux scrutins.

✓ Plan de prévention des risques

Par arrêté du 25 novembre, le Préfet a prescrit l'ouverture de l'enquête publique du 16 Décembre 2013 au 31 Janvier 2014 inclus sur le projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune. Le dossier correspondant et le registre d'enquête seront disponibles en mairie.

Des permanences seront assurées en mairie par le commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête (le Jeudi 19 Décembre 2013 de 14h à 16h30 ; le Mercredi 8 Janvier 2014 de 10h à 12h30 ; le Samedi 18 Janvier 2014 de 10h à 12h30 ; le Vendredi 31 Janvier 2014 de 14h à 16h30).

Ce plan concerne surtout le risque d'inondation et est simultanè avec celui des autres communes de la rive gauche de la Têt. En ce qui concerne Pèzilla, ce plan définit les zones du PLU constructibles immédiatement, et celles qui sont bloquées dans l'attente de travaux hydrauliques complémentaires sur les ravins de la Berne et des Gourgues. Le conseil municipal a fait part de ses observations aux services de l'Etat. Elles concernent les hypothèses prises pour le calcul de l'inondation de référence, la possibilité de débloquent les zones au fur et à mesure de la réalisation des travaux, et certains points particuliers qui pénalisent ponctuellement des terrains inclus dans le PLU.

Plusieurs réunions publiques ont déjà eu lieu et ont bien montré les limites de ces procédures de consultation. L'Etat a, dans ce domaine, une compétence pleine et entière et les prescriptions d'un tel plan s'imposent aux autres documents de planification urbaine (SCOT, PLU, etc.).

Compte tenu des enjeux, Il est néanmoins très important que tous ceux qui le souhaitent puissent avoir accès aux documents et aux études et s'expriment dans le registre d'enquête.

Nous vous invitons vivement à venir vous renseigner et à vous exprimer sur les dispositions proposées par ce plan.

Nous savons tous que les inondations non seulement par la Têt mais surtout par les ravins venant du piémont au Nord du village peuvent être très pénalisantes pour le territoire. Les travaux réalisés ces dernières années ont fortement diminué ces risques, ils sont néanmoins toujours présents et il est normal de s'en préoccuper. Nous souhaitons simplement que cette affaire soit traitée avec mesure et discernement afin de concilier la protection nécessaire des biens et des personnes avec un développement harmonieux du village.

✓ **Repas des Aînés, Samedi 14 décembre 2013 à 12h30 au Centre Culturel :**

Comme chaque année, le CCAS et la Municipalité offrent un repas de fin d'année aux personnes de 65 ans et +. Les personnes n'ayant pas reçu l'invitation ou étant nouvellement domiciliées sur la commune peuvent s'inscrire directement au secrétariat de la Mairie.

✓ **Concert de Noël, Mercredi 18 Décembre :**

Concert de Noël à 19h à l'Eglise des Saintes Hosties proposé par la Municipalité.

« Géants classiques et romantiques », Shumann - Schubert - Mozart

Piano : Emilie BENTERFA

Violoncelle : Timothé TOSI

Violon : Diégo TOSI (Concertiste international)

En présence de Daniel TOSI Directeur du Conservatoire - Perpignan Méditerranée - Entrée Libre.

✓ **Recensement de la population :**

Un recensement de la population aura lieu en 2014 du 16 janvier au 15 février.

7 agents recenseurs effectueront le recensement de la Commune.

✓ **Campagne nationale de prévention du risque d'intoxication au monoxyde de carbone :**

Vous trouverez dans ce bulletin une plaquette d'information relative à la circulaire du 16 Octobre 2013 concernant cette campagne.

• **Communauté d'Agglomération**



✓ **Les canisites :**

Les désagréments occasionnés par « nos amis à 4 pattes » persistent. Nous rappelons que des canisites sont à la disposition des propriétaires de chiens et que la Mairie fournit gratuitement des sacs

« Toutounet » qui permettent aux propriétaires de ramasser les déjections.

✓ **Dates de ramassage des déchets verts :**

Mardi 14 janvier 2014

Mardi 11 Février 2014

Mardi 11 Mars 2014

✓ **Dates de ramassage des encombrants :**

Jeudi 12 Décembre 2014

Jeudi 9 Janvier 2014

Jeudi 13 Février 2014

Jeudi 13 Mars 2014

✓ **« Habiter Mieux »**

Un interlocuteur unique et des aides pour les travaux dans votre logement .

Vous habitez votre logement ou vous le louez à quelqu'un et des travaux sont nécessaires : l'Agglo Perpignan Méditerranée gère sur son territoire les aides que peut fournir l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Etat.

Dans le cadre de son programme d'intérêt général « Habiter Mieux », l'Agglo met à votre disposition un interlocuteur unique, la Société Publique Locale Perpignan Méditerranée, chargée d'accompagner les propriétaires dans leur démarche de financement de travaux.

Elle pourra vous indiquer si votre projet de réhabilitation ou d'amélioration est éligible aux différentes aides de l'ANAH, ainsi qu'aux financements complémentaires. Les travaux visant l'efficacité énergétique (isolation, chauffage...), l'adaptation au handicap, le maintien à domicile des personnes âgées ou la sortie d'insalubrité d'habitats très dégradés sont particulièrement concernés par ces aides. Celles-ci sont conditionnées aux ressources pour les propriétaires-occupant, à la mise en place de loyers modérés pour les propriétaires-bailleurs.

La Société Publique Locale Perpignan Méditerranée pourra calculer précisément le montant des aides auxquelles vous pouvez prétendre, vous aidera au besoin à affiner votre prévision de travaux, étudiera avec vous les devis des entreprises et vous accompagnera dans la constitution des dossiers de subventions auprès des différents organismes.

Le montant des aides de l'ANAH peut couvrir 25 à 60% du coût des travaux, sans compter les aides complémentaires qui peuvent être attribuées dans certains cas. Alors, n'hésitez pas vous renseigner auprès de la SPL Perpignan Méditerranée

04 68 51 70 26

pig-habiter-mieux@splm.org

Une permanence aura lieu le Mardi 17 Décembre 2013 de 14h30 à 16h30 en Mairie.

• Artisans -Commerçants



Dans un souci de mise à jour des informations (site internet et bulletin municipal) concernant les commerces et artisans de la commune, nous vous conseillons d'informer le secrétariat de la mairie de tout changement ou nouvelle installation.

• Jeunesse

✓ Cantine :

Vacances de la Noël

Reprise le Lundi 6 Janvier 2014, les repas sont à acheter au plus tard le Lundi 16 Décembre pour la semaine de la rentrée.

• Etat Civil

✓ Ils sont nés :

Raphaël MÉNAUGE ;
Adrien VERGNIÈRES ;
Iron MANTELET ;
Kylia CASENOVE ;
Lina MILHAU.

✓ Ils nous ont quittés :

Dolorès PEREZ veuve YESTE ;
Georges MARTIGNOLES

• Associations

Association
« La Tête et les Jambes »
« ZUMBA PARTY »
Au profit du TELETHON

Avec 7 instructeurs Zumba

DIMANCHE 8 DECEMBRE

HALLE DES SPORTS

DE 10H A 11H30

Entrée à votre convenance

5€ minimum

✓ Scrabble :

Les personnes éventuellement intéressées par la pratique du jeu de scrabble, sont priées de se faire connaître en Mairie.

✓ Association Fêtes et Culture :

Pour le Carnaval, le Comité des Fêtes recherche des personnes bénévoles pour participer à la création de chars.

Tél. : Maïté 06 68 24 60 26

Bonnes Fêtes
de fin d'année